

Vers une paix sécurisée

LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ DANS LES SITUATIONS POST-CONFLIT

La violence armée persiste souvent longtemps après que les guerres aient pris fin. Dans certaines situations 'post-conflit', la violence peut même présenter des menaces directes et indirectes plus graves que lors du conflit qui a précédé. Cette violence s'exprime souvent de façons diverses, compliquant la tâche des décideurs et des acteurs de terrain qui doivent adapter leur réflexion sur les meilleurs moyens de parvenir à une situation stable et sécurisée. De fait, il existe relativement peu d'exemples de programmes en faveur de la sécurité qui prennent en compte autant qu'ils le devraient les nombreux visages de cette violence. Les cessez-le-feu, les accords de paix et les élections ne suffisent pas toujours à protéger les civils.

Ce chapitre met en lumière les raisons pour lesquelles la transition de la guerre à la paix est souvent si précaire. Il montre comment les efforts visant à imposer une justice des vainqueurs peuvent, malgré eux, aggraver la situation existante, et comment certains membres des groupes armés (en particulier les officiers supérieurs et les commandants du côté des 'perdants') peuvent ne pas se considérer satisfaits de la nouvelle distribution du pouvoir politique—un état de fait qui peut nourrir une instabilité future. Le chapitre montre également comment les facteurs qui définissent la violence de l'après-guerre sont ancrés dans la société ; ils peuvent inclure des réseaux où dominent des échanges de type prédateur et des structures de patronage associées à l'économie de guerre qui ont survécu à la guerre et peuvent même en être sortis renforcés. Les sociétés qui sortent d'un conflit peuvent subir une augmentation de la violence prédatrice et criminelle en raison des facteurs de risque et des vulnérabilités associés à la guerre et à la période post-conflit. En tant que telles, les causes de la violence armée—qu'elles soient politiques, économiques ou communautaires—peuvent évoluer de façon complexe (voir tableau 7.4).

La priorité de cette édition du *Small Arms Survey* est de mettre à jour les moyens qui permettraient de réduire la violence armée de l'après-guerre afin d'établir une paix et des institutions étatiques durables. Afin d'analyser certains des défis inhérents à la définition d'une société comme post-conflit, ce chapitre examine l'évolution de la violence armée dans plusieurs cas d'après-guerre tels que ceux de la République démocratique du Congo ou de certains pays d'Amérique centrale. Ce chapitre montre comment les taux d'homicides et de victimisation peuvent rester élevés, et même s'accroître, peu après la fin de la guerre. Il examine ensuite les toutes nouvelles mesures de promotion de la sécurité qui, lorsqu'elles sont combinées à des interventions conventionnelles telles que les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), peuvent réduire les risques de violence armée et promouvoir la sécurité personnelle ainsi que la stabilisation à long-terme de communautés ravagées par la guerre.

Quelques-unes des principales conclusions du chapitre :

- Certaines sociétés et catégories de la population subissent, dans des situations post-conflit, des niveaux de violence armée directe comparables—voire même parfois supérieurs—à ce qu'ils étaient pendant le conflit armé.
- Une mortalité excessive (non violente) peut également rester élevée dans les sociétés post-conflit—et s'avérer bien supérieure au taux de morts violentes—longtemps après que les armes se sont tues.
- Le risque qu'un conflit armé éclate apparaît plus marqué dans les sociétés post-conflit que dans celles qui n'ont pas connu la guerre.
- Les risques immédiats et structurels qui prévalent dans les environnements post-conflit (liés à l'alcool, aux drogues, à la présence d'armes, aux forts taux de chômage chez les hommes, ou encore aux concentrations élevées de populations déplacées) peuvent avoir une influence sur le déclenchement, l'intensité, et la durée de la violence armée de l'après-guerre.
- Les activités classiques de promotion de la sécurité, telles que le DDR, ont un bilan mitigé et ne sont pas forcément capables, à elles seules, de faire face à nombre des formes changeantes que peut prendre la violence armée post-conflit.
- Les mesures de stabilisation provisoire, qui sont étroitement liées au cadre générale de construction de la paix et des institutions étatiques, servent de 'stratégies de maintien' dans la période de l'immédiate après-guerre.
- Les interventions de promotion de la sécurité de deuxième génération—habituellement réalisées en combinaison avec le DDR et la réforme du secteur de la sécurité (SSR), ou après—sont élaborées d'après des données solides et centrées sur les communautés.

De façon plus optimiste, ce chapitre révèle qu'il existe une foule de stratégies conçues pour prévenir et réduire la violence armée post-conflit partout dans le monde. Néanmoins, on manque encore de preuves solides sur ce qui fonctionne ou non. Au-delà des attentes générales en matière de sécurité, d'ordre, et de réduction de la violence armée, il existe rarement des objec-

Tableau 7.4 Types de violence armée post-conflit

Type de violence	Indicateurs	Exemples
Violence politique	Exécutions extrajudiciaires, attaques à l'explosif, enlèvements, actes routiniers de torture, déplacements de population, émeutes organisées	Cambodge, Guatemala, Sud Soudan
Violence étatique routinière	Activités de maintien de l'ordre excessivement violentes, exécutions sommaires (<i>encounter killings</i>), opérations de 'nettoyage social', actes routiniers de torture	Angola, Mozambique
Violence liée à l'économie et à la criminalité	Vols à main armée, rackets, enlèvements contre rançon, contrôle des marchés par la violence	Afghanistan, El Salvador, Guatemala, Libéria
Justice communautaire et informelle	Lynchages, actes de justice populaire ou perpétrés par la foule	Libéria, Mozambique, Irlande du Nord
Conflits de l'après-guerre liés à la propriété	Affrontements sur des questions de propriété foncière, meurtres pour des motifs de vengeance, 'nettoyage ethnique' de petite échelle	Afghanistan, Guatemala, Kosovo, Libéria

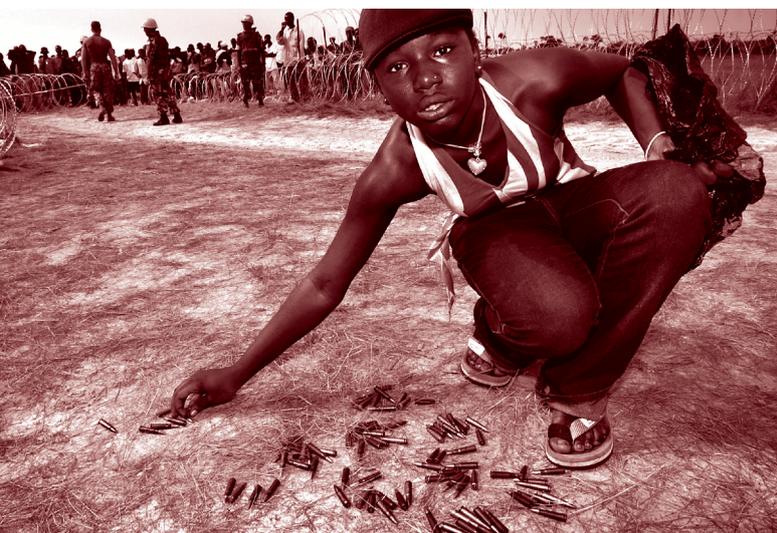
Source : Chaudhary et Suhrke (2008)

tifs clairs de ce que l'on définit par 'succès', et peu d'évaluations crédibles de ces activités en termes d'impact ou de coûts et bénéfiques. Certains éléments permettent néanmoins d'apporter la preuve, modeste mais convaincante, que les interventions de 'stabilisation provisoire' et de 'promotion de la sécurité de deuxième génération' sont particulièrement prometteuses en termes de diminution des risques et des effets de la violence post-conflit.

Ces mesures, combinées aux approches plus conventionnelles telles que le DDR et le contrôle des armements, incluent une série d'outils plus sophistiqués permettant d'améliorer la sécurité dans l'après-guerre. Les initiatives de stabilisation provisoire sont mises en œuvre pendant la délicate période de la fin du conflit armé, ou immédiatement après. Elles sont conçues pour créer un espace avant le lancement d'activités de promotion de la sécurité plus larges et plus formelles, et peuvent inclure des activités telles que la promotion d'une unité civile de services à la population, des arrangements en matière d'intégration militaire, des

forces de sécurité transitionnelles, des programmes de dialogue et de sensibilisation, et des formes différenciées d'autonomie transitionnelle. Les mesures de deuxième génération sont habituellement déployées plus tard, se superposant aux programmes de DDR et au SSR (ou arrivant après eux). Elles incluent des interventions de sécurisation communautaire et urbaine, des programmes de type armes contre développement, ainsi que des activités ciblées (et basées sur des données solides) vers les jeunes en situation à risque et les espaces les plus problématiques. Les facteurs clés qui permettent de distinguer ce genre d'initiatives de celles plus conventionnelles visant à promouvoir la sécurité sont : leur approche basée sur la collecte de données, une priorité donnée au niveau municipal ou communautaire, et un accent mis sur la réduction des risques et des symptômes de la violence.

Les mesures conventionnelles de promotion de la sécurité manquent souvent de critères d'efficacité clairs. De manière plus fondamentale, ce type d'intervention, parce qu'il cherche à établir une stabilité politique, est souvent incapable d'affronter la violence criminelle et quasi-politique qui prend fréquemment



Un ancien enfant soldat remet des munitions à l'ONU, Monrovia, Libéria, décembre 2003. © Sven Torfinn/Panos Pictures

le pas sur la violence politique dans les périodes d'après-guerre. La stabilisation provisoire, ainsi que les mesures de promotion de la sécurité de deuxième génération, se concentrent sur les risques-clés, améliorent la capacité de résilience des communautés touchées, et s'attachent à réduire les indicateurs de la violence armée ; c'est par ce biais qu'elles peuvent compléter et renforcer les mesures plus conventionnelles de promotion de la sécurité. Si elles ne représentent pas une panacée, ces mesures peuvent se révéler particulièrement utiles si elles ciblent les groupes qui courent le plus grand risque d'être les auteurs ou les victimes d'actes de violence armée, ainsi que tous ceux qui peuvent menacer la transition de la guerre à la paix. ■